

# Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2019/2765(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Alignement du régime transitoire applicable aux initiateurs de PRIIP qui proposent, comme options d'investissement sous-jacentes, des parts de fonds visés à l'article 32 du règlement (UE) n° 1286/2014 sur la période d'exemption prorogée prévue par ce même article	
Complétant <a href="#">2012/0169(COD)</a>	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.05 Assurances, fonds de retraite	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	
4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur	

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/2765(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/00752